

MOTIONS POUR DISCUSSION—*Suite.*DETTES POUR GRAINS DE SEMENCE—*Suite.*

tune—528; de ne pas exiger que le paiement soit effectué sur la première charge de grain que le cultivateur vendra—528.

*M. Bennett (Calgary)*—Espère qu'une loi sera passée empêchant que l'on émette saisie-exécution contre ces pauvres colons de la Saskatchewan, comme le fait un gouvernement libéral dans la province d'Alberta—528.

*M. Turriff*—Le cultivateur à l'aise, se tire d'affaire en ne payant que la moitié de ses dettes—530; au malheureux qui a perdu son procès, le Gouvernement dit: "Vous ne sauriez vous tirer d'embarras, en ne payant que la moitié de votre dette; il vous faut payer la dette toute entière!"—530; cette mesure draconienne devrait être modifiée—530.

*M. Martin (Regina)*—Préférable d'intervenir le moins possible dans le cours ordinaire des choses entre le créancier et le débiteur—531; depuis quatre ans l'agriculteur n'a pas été traité avec équité—531; persuadé que dans quelques années, la grande province de la Saskatchewan, en proportion de son étendue, produira autant de blé dur n° 1 qu'aucun pays de même superficie—531; Gouvernement, par suite de ses méthodes prussiennes de percevoir le prix des grains de semence, étrangle en ce moment le cultivateur de l'Ouest—532; et prive l'homme qui a des dettes des moyens de pouvoir les payer et de vivre durant le prochain hiver—532.

*Sir Thomas White*—Epoque de grandes difficultés—532; nos revenus réduits de moitié—532; marché monétaire de Londres fermé—532; situation financière et commerciale était excessivement difficile—532; lorsque la sécheresse se produisit en Saskatchewan le gouvernement fédéral se mit sans délai en devoir de fournir des secours—532; c'était le devoir du gouvernement provincial de leur porter secours au lieu de l'administration fédérale—532; \$6,000,000 ont été prêtés pour l'achat de grains de semence et \$7,000,000 pour du fourrage pour les bestiaux—533; sommes avancées à ces cultivateurs appartenaient au trésor fédéral—533; notre devoir de traiter cette question au point de vue des affaires—533; Gouvernement doit rentrer dans les fonds qu'il a avancés—533; avons attendu une bonne récolte pour exiger la moitié du remboursement—534; nous avons été justes, cléments et généreux envers les cultivateurs—535.

*M. Robb*—Dans cette affaire, le Gouvernement a commis des bévues—535; Gouvernement aurait dû acheter le grain de semence alors qu'il était à la baisse—535; ne pense pas qu'on puisse reprocher au département de faire en sorte que les fonds soient versés dans la caisse publique—535; cultivateurs de l'Ouest devraient être cette année en mesure de rembourser pareil emprunt—536.

Ajournement rejeté—537.

MOTIONS POUR DISCUSSION—*Suite.*

## ELARGISSEMENT DES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES COMMANDES D'OBUS.

*M. Carvell*—Propose l'ajournement pour discuter question d'importance publique urgente—3628; dans l'intérêt public d'augmenter les attributions de la commission royale d'enquête—3628; certains faits qui résultent de l'enquête Meredith-Duff—3628; l'avocat qui représente le Gouvernement devant la commission conduit l'enquête de façon impartiale—3628; l'enquête a révélé un état de choses concernant l'ancienne commission des obus, auquel on était loin de s'attendre—3628; à partir du 1er octobre 1914 les membres de cette commission étaient dans la situation d'entrepreneurs vis-à-vis du gouvernement britannique—3628; texte de l'arrangement conclu relativement au premier marché—3629; correspondance avec le War-office—3630; tableau donnant les commandes de projectiles faites par le War-Office à la commission des obus—3631; commandes embrassant cinq millions de projectiles—3633; cinq millions de fusées sur lesquelles porte l'enquête de la commission et dont la commande a été donnée à l'*International Arms and Fuse Company* et à l'*American Ammunition Company*—3633; commission des obus prétend que du moment que le prix total des diverses parties des projectiles n'excède pas celui qui est autorisé par le War-Office, elle était libre d'en donner la commande à son gré, au prix et aux personnes qu'il lui plaisait, et là où bon lui semblait—3633; des profits s'élevaient dans un cas à \$42,000, dans le deuxième cas à \$14,800,000, et dans le troisième cas à environ \$30,000,000 ont été faits dans les opérations de la commission des obus—3639; je ne dis pas que ses membres avaient l'intention de les prendre, mais qu'ils les avaient réalisés sur les prix autorisés par le War-Office—3639; nous ne savons pas comment on est arrivé à obtenir ces prix—3639; nous avons pensé que nous avions le droit de nous faire montrer exactement comment on en était arrivé à établir ces chiffres—3639; nous devrions avoir le droit de savoir combien il en coûte pour les frais d'administration de la commission des obus—3639; avoir le droit de savoir si les profits ou les économies sur la commande au lieu d'être de \$14,800,000 n'auraient pas pu être de \$25,000,000 ou même peut-être de \$30,000,000—3639; mais on nous donne simplement une pure affirmation—3639; on nous dit que le montant est de \$14,800,000 et on ne nous permet d'avoir aucun détail pour expliquer comment on est arrivé à établir cette somme, et on ne nous laisse poser aucune question pour que nous puissions savoir comment les montants ont été obtenus—3639; les membres de l'ancienne commission des obus prétendent que, bien qu'il soit vrai qu'ils ont accepté d'être considérés comme des entrepreneurs aux yeux de la loi, leur intention a toujours été de remettre les profits réalisés à qui de droit, et c'est ce qu'ils ont fait—3640; ces profits ont été remis à leurs successeurs, les membres de la commission impériale des munitions—3640; pour arriver à une conclusion juste